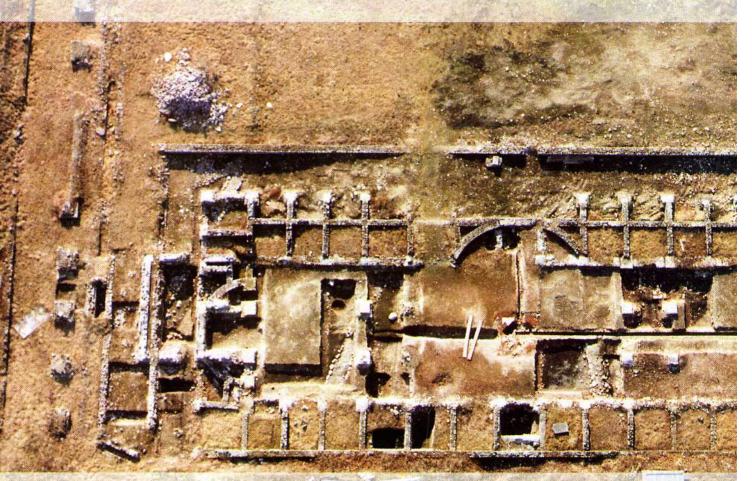
VILLES ET AGGLOMÉRATIONS URBAINES ANTIQUES DU SUD-OUEST DE LA GAULE

HISTOIRE ET ARCHÉOLOGIE



Deuxième colloque Aquitania : Bordeaux, 13-15 septembre 1990

Sixième supplément à Aquitania

EVAUX

(Creuse)

IVAVNVM (?), VICVS EVAVNENSIS

- Guy LINTZ

Bibliographie

Bibliographie générale

Audin (P.), Les eaux chez les Arvernes et les Bituriges, dans Revue Archéologique du Centre, 22, 1983, p. 85-108.

Bonnard (L.), Percepied (Dr), dans La Gaule Thermale. Sources et stations thermales et minérales de la Gaule à l'époque gallo-romaine, Paris, 1908, p. 413-419.

Bost (J.-P.), Lintz (G.), Perrier (J.), Les monnaies d'or antiques du Limousin, dans Bulletin de la société historique et archéologique du Limousin (= BSHAL), CVIII, 1981, p. 8-39 (23).

Bost (J.-P.), dans Corpus des trésors monétaires antiques de la France, t. 1 : Poitou-Charentes et Limousin, Paris, 1982, p. 89 et 97.

Bosvieux (A.), Bains romains d'Evaux, dans BSHAL, V, 1854, p. 255-261.

Caumont (A. de), Thermes d'Evaux, dans Bulletin monumental, 37, 1871, p. 605-608.

Cessac (P. de), Les divers modes de sépultures sur le territoire de la Creuse à l'époque gallo-romaine, dans MSSNAC, IV, 1873, p. 215-245.

Coudert de Lavillatte (J.), Les bains d'Evaux, dans Mémoires de la société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse (= MSSNAC), I, 1847, p. 151-196.

Dequaire (J.), Touraille (C.), L'aqueduc gallo-romain d'Evaux-les-Bains, dans MSSNAC, XXXV, 1965, p. 602-616.

Desnoyers (M.), Néris-les-Bains (Allier), ville thermale gallo-romaine, dans Revue Archéologique du Centre, 21, 1982, p. 145-168.

Dussot (D.), La Creuse, dans Carte archéologique de la Gaule (M. Provost dir.), Paris, 1989, nº 162, p. 110-113.

Fillioux (A.), Tuile antéfixe ornée des thermes d'Evaux, dans MSSNAC, III, 1858, p. 29-30.

Grenier (A.), dans Manuel d'archéologie gallo-romaine, 4ème partie, Les monuments des eaux, Paris, 1960, p. 417-423.

Janicaud (G.), Evaux gallo-romain, dans MSSNAC, XXV, 1934, p. 401-431.

Lecler (A.), dans Dictionnaire topographique, archéologique et historique de la Creuse, Limoges, 1902, p. 244-252.

Bibliographie des explorations archéologiques récentes

Dequaire (J.), Evaux-les-Bains, rue Jeanne d'Arc, dans Travaux d'Archéologie Limousine, vol. 5, 1984, p. 125.

Kisch (Y. de), Informations archéologiques, dans Gallia, 33, 1975, p. 443-445.

Laborde (A.), Villa gallo-romaine d'Evaux, dans MSSNAC, XXXIII, 1959, p. 504-507.

Lagate (Dr), Mur gallo-romain d'Evaux, dans MSSNAC, XXXV, 1963, p. XXIV.

Lintz (G.), Evaux-les-Bains. Cinquante ans de recherches sur la Creuse, dans Etudes Creusoises, IV, 1983, p. 98-99.

Lintz (G.), Evaux gallo-romain. La galerie d'accès aux thermes, dans MSSNAC, XLII, 1985, p. 277-293.

Piboule (M.), Saint-Marien et Sainte-Radegonde aux confins de la Marche et du Bourbonnais, dans MSSNAC, XLI, 1982, p. 264-272.

Introduction

Situé en Combraille, au nord-ouest de l'actuel département de la Creuse, le vicus d'Evaux doit son existence à la présence des thermes liés aux sources thermales qui jaillissent dans un vallon étroit aux pentes abruptes à 600 m au nord de l'église. Elles possèdent des propriétés curatives dues à leur radioactivité, à leur teneur en sels minéraux et à leur température qui varie de 14 à 60 degrés suivant les sources. L'eau issue des profondeurs est guidée vers la surface par une fracture à remplissage de quartz, orientée sud-est nord-ouest. A cet endroit, elle recoupe une faille marquée par la présence de roches broyées (mylonites).

Evaux doit d'ailleurs son nom à la divinité des sources appelée IVAOS. Ce nom est connu par une dédicace inscrite sur le manche d'une patère en bronze découverte au siècle dernier dans les ruines des thermes. Les lettres de l'inscription VIMPVRO FIRMILIB. IVAV V.S.L.M. sont formées par des points obtenus avec un poinçon ¹. Au VIe siècle, Grégoire de Tours ², évoquant le tombeau de Saint-Martien mentionne le vicus Evaunensis montrant qu'à basse-époque, le vicus a survécu à l'abandon probable des thermes. L'évêque de Bourges Tetradius fait mourir Marianus vers 513 et aurait consacré sa basilique peu de temps après ³. Ainsi, la divinité des sources a donné son nom à l'agglomération.

^{1.} CIL, XIII, 1368; Valentin (F.), Patère d'Evaux, dans Bulletin Epigraphique de la Gaule, 1881, p. 40 et 129; Cessac (I. de), Note sur le nom de la ville d'Evaux, dans Revue Celtique, t. VI, n° 2, 1884; Espérandieu (E.), dans Inscriptions de la cité des Lémovices, Paris, 1891, p. 16 et 40.

^{2.} De Gloria confessorum, ch. 81.

^{3.} Cet évêque aurait en effet assisté aux conciles d'Agde en 406 et d'Orléans en 511 : Vicillard-Troïekouroff (M.), dans Les monuments religieux de la Gaule d'après les oeuvres de Grégoire-de-Tours, Paris, n° 109, 1976, p. 120.

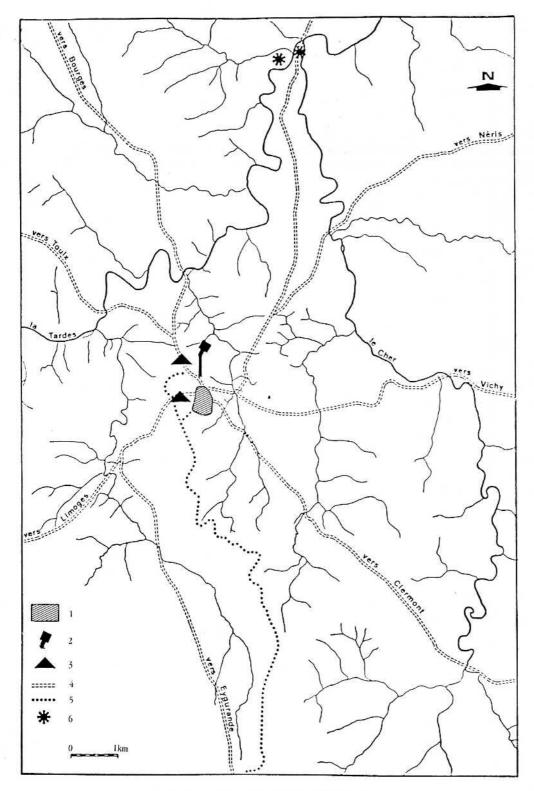


Fig. 36. — Evaux antique et ses environs (G. Lintz).

Un centre routier

Plusieurs voies antiques rayonnent autour d'Evaux (fig. 36). Trois itinéraires s'y croisent 4. Le premier, d'Autun à Limoges 5, desservait également la station thermale de Néris, abordait Evaux par les villages de Bailler-le-Franc, le Croix d'Etivaux, Etivaux et le faubourg Moneix. Elle rejoignait la voie Clermont-Limoges près d'Ahun en franchissant le ruisseau de Chat-Cros par un gué entre Bussière et les Bordes. Sur 3 km, elle servait ensuite de limite communale entre Evaux et Saint-Julien-la-Genête. Le second allait d'Aigurande (Indre) à Clermont 6 par Toulx-Sainte-Croix, passait la Tarde au Châtelet, gagnait Evaux par Chaumeix puis se dirigeait vers Château du Cher par Relibert, le Monteil, Villevaleix, Lonlevade et Clavaud. Le troisième, venant de Bourges, rejoignait la voie de Clermont-Périgueux à Eygurande (Corrèze)7. Le tracé proposé par le Dr Janicaud, par Budelière, Laschamp, Evaux, Rentière, La Roche-Aymon puis Chaumazelle correspond peut-être, du moins pour la partie nord, à une desserte plus directe des thermes que celle proposée par un cheminement antérieur à l'époque romaine. En fait, deux routes se rejoignaient au nord d'Evaux, après avoir franchi la Tarde. L'une passait au pied du site fortifié de Sainte-Radegonde, commune de Budelière, et l'autre traversait le site fortifié de Saint-Marien, sur la commune d'Evaux, au confluent de la Tarde et du Cher8. Sur la commune d'Evaux, ce tracé suivait ensuite la limite de partage des eaux entre le Cher et la vallée du Chat-Cros. A l'origine, cette voie nord-sud pouvait suivre l'interfluve, à l'est d'Evaux, puis rejoindre directement Fontanières et Auzances. Plus tard, elle quittait Evaux par le sud sans qu'il soit possible de préciser si elle rattrapait au plus court le tracé primitif ou faisait le détour par la Roche-Aymon comme le propose le Dr Janicaud. Au départ d'Evaux, le Dr Janicaud ajoute une voie qui se dirigeait vers Vichy par Chez-Pailliret-d'en-haut, Chez-Pailliret-d'en-bas et franchissait le Cher à Chambonchard 9.

Le vicus

La bourgade gallo-romaine ne se situait pas dans le vallon des thermes, exposé au nord, mais à plus de 600 m

de là sur le versant sud-est. En l'absence de fouilles, les indices d'occupation antique mis au jour, bien modestes, caractérisent cependant la présence d'une bourgade.

Un béton très résistant, qui a semblé romain aux ouvriers, fut découvert lors de l'aménagement du jardin public à l'emplacement de l'ancien couvent situé au nord de l'église. Cet indice conforte la tradition qui rapporte que l'église recouvre un temple païen. Bien entendu, la présence d'un sanctuaire à cet endroit n'est qu'une hypothèse mais l'existence d'un lieu de culte pour honorer la divinité des sources thermales paraît logique. De plus, il est fréquent qu'un sanctuaire chrétien succède à un temple païen. En outre, l'emplacement de cette découverte correspond au point d'arrivée d'une galerie couverte, longue de 600 m, qui desservait les thermes. A plusieurs reprises, on retrouve la mention de murs attribués à une villa située entre l'église actuelle et les thermes. Sans aucun doute, les murs alors signalés étaient ceux de cette galerie couverte fouillée de 1971 à 1974 10.

Sur la route de Pionsat, à la sortie de la ville, un bâtiment découvert en 1933, au lieu-dit Beauvy, près de Relibert, mesurait 70 m, sur 20 m de large. La découverte de nombreuses tuiles et briques à incisures, de plaques de calcaire et de marbre, ainsi que les conduits voûtés situés à la base de la construction font penser à un édifice public, peut-être des thermes ¹¹.

Un sondage, effectué en 1984 dans les quartiers ouest de la ville actuelle, a révélé des fondations et un niveau d'occupation diffus qui a livré de la céramique de la seconde moitié du Ier siècle ¹².

Mentionnons enfin la découverte, vers 1870, dans le centre d'Evaux, d'une dizaine de puits, qualifiés peut-être un peu hâtivement de funéraires ¹³. Nous ne possédons que peu d'informations sur deux d'entre eux, si ce n'est qu'ils livrèrent des vases, des pierres et des tuiles. Un troisième, fouillé plus récemment, mesurait 11 m de profondeur et 0,80 m de diamètre. Il contenait une dizaine de poteries, des tuiles, des charbons, des os d'oiseaux et des faines. Deux vases au moins se trouvent au musée de Guéret. Le premier,

^{4.} Janicaud (G.), Evaux gallo-romain, dans MSSNAC, t. XXV, fasc. 3, 1934, p. 402-403.

^{5 .} Janicaud (G.), ibid . Voir aussi, du même, La Creuse gallo-romaine. Les voies, dans MSSNAC, t. XXIX, fasc. 3, 1946, p. 608-610.

^{6.} Ibid., p. 616-617.

^{7.} Ibid., p. 617-618.

^{8.} Piboule (M.), Saint-Marien et Sainte-Radegonde aux confins de la Marche et du Bourbonnais, dans MSSNAC, t. XLI, fasc. 2, 1982, p. 267.

^{9.} Op. cit., p. 618.

Baraillon (J.-F.), dans Recherches sur les peuples Camboviciences..., Paris, 1806, p. 32-34; Lagate (Dr), Mur gallo-romain d'Evaux, dans MSSNAC, t. XXXV, fasc. 1, 1983, p. XXIV.

^{11 .} Janicaud (G.), Evaux gallo-romain, dans MSSNAC, t. XXV, fasc. 3, 1934, p. 427-428.

^{12.} Dequaire (J.), Evaux-les-Bains, rue Jeanne-d'Are, dans Travaux d'Archéologie Limousine, 1984, vol. 5, 1985, p. 125.

^{13.} Cessac (P. De), Les divers modes de sépultures sur le territoire de la Creuse à l'époque gallo-romaine, dans MSSNAC, t. IV, 2ème bulletin, 1873, p. 239-240 ; Janicaud (G.), op. cit., p. 426.

pot ovoïde à base étroite, col vertical et surface noire parfaitement polie, peut appartenir au Bas-Empire. Le second est un pichet ovoïde à col élevé orné de deux sillons et de deux lignes polies entrecroisées qui peut dater du IIe siècle.

Enfin, des tuiles gallo-romaines se rencontrent un peu partout dans la partie sud de la ville actuelle ¹⁴. Il semble donc que l'agglomération antique s'étendait au sud de l'église, formant un triangle entre la route d'Auzances, la route de Pionsat et une ligne partant de Beauvy et rejoignant la route d'Auzances en passant près de la Fontaine de Rentière.

Les thermes

Situés aux confins des cités des Lémovices, des Bituriges et des Arvernes, les thermes gallo-romains d'Evaux sont à rapprocher de la quinzaine d'établissements du même genre connus dans le centre de la Gaule ¹⁵. Ils figurent parmi les stations thermales les plus importantes au même titre que Bourbon-l'Archambault, Le Mont-Dore, Néris-les-Bains, Royat et Vichy. Il ne s'agit pas de faire ici une étude des thermes, mais simplement de résumer les connaissances acquises ¹⁶.

Afin de capter les sources, les bâtisseurs ont profondément entaillé la roche pour constituer une vaste plate-forme horizontale et rectangulaire de 500 m² environ avec le rejet des déblais. Sur une surface de 350 m², à l'endroit où les sources jaillissaient, ils ont coulé une immense dalle de béton composé de chaux, sable, brique pilée et pouzzolane dont l'épaisseur, en certains points, atteignait 3,50 m. C'est dans cette dalle qu'une quarantaine de puits furent aménagés, à l'aplomb des points d'émergence. Les puits antiques sont toujours utilisés pour l'alimentation des thermes modernes montrant ainsi l'efficacité de ce système de captage.

Jusqu'au siècle dernier, l'existence de thermes antiques était pratiquement tombée dans l'oubli, bien que les sources thermales soient utilisées depuis le Moyen Age ¹⁷. Vers la fin de l'époque romaine, l'écroulement d'une partie de la

falaise résultant du creusement destiné à capter les sources a recouvert et ainsi protégé la zone est des ruines du monument (les limites de la falaise sont hachurées sur la fig. 37).

Au début du XIXe siècle, trois établissements existaient. En 1831, leurs propriétaires se constituèrent en société et firent construire un nouvel édifice. En 1833, des travaux de nivellement effectués autour du bâtiment construit l'année précédente entraînèrent la mise au jour d'un bassin. Cette découverte suscita la curiosité, ce qui eut pour conséquence l'ouverture de fouilles. Ainsi, de 1838 à 1847, les vestiges situés sous l'éboulement de la falaise furent dégagés ¹⁸. En 1852 et 1858, de nouvelles fouilles furent entreprises à l'occasion de la démolition de bâtiments anciens ¹⁹.

Malheureusement, rien ne subsiste des structures mises au jour au cours de ces fouilles à l'exception de ce qui pouvait être directement utilisé par le nouvel établissement thermal. Bon nombre d'objets, probablement les plus intéressants, furent vendus ou volés à l'exception de quelques-uns qui furent acquis par le musée de Guéret ²⁰.

Le plan des thermes a été dressé par le Dr Janicaud à partir des notes et relevés effectués pendant les fouilles (fig. 37). La partie est du bâtiment, protégée jusqu'au siècle dernier par l'écroulement de la falaise est la mieux connue. A cet endroit, les fouilleurs ont retrouvé les murs conservés jusqu'au départ des voûtes. Ailleurs, seules les fondations subsistaient. Le plan de la partie nord-ouest des thermes, située sous le bâtiment construit en 1832, n'a pas été relevé.

Les thermes antiques, encastrés entre les falaises, furent édifiés directement sur la dalle de béton destinée à capter les sources. C'est un bâtiment presque carré auquel on accédait par une voie à forte déclivité qui débouchait dans une cour intérieure rectangulaire. La façade monumentale de l'édifice se trouvait ainsi dans cette cour, face à l'accès (fig. 37, Y).

La partie nord de l'établissement antique renfermait de grands bassins richement ornés, alimentés, soit directement par des puits aménagés dans leur sol, soit par des canalisations en plomb. Au centre de la façade, une porte

^{14.} D'ailleurs, M. Deladerrière avait signalé la présence de tegulae à plusieurs endroits, dans la partie sud du bourg et dans la Grande-Rue.

^{15.} Audin (P.), Les eaux chez les Arvemes et les Bituriges, dans Revue Archéologique du Centre, t. 22, 1983, p. 85-108.

^{16.} Parmi les études d'ensemble, on peut consulter: Bonnard (L.), Percepied (Dr), dans La Gaule thermale. Sources et stations thermales et minérales de la Gaule à l'époque gallo-romaine, Paris, 1908, p. 413-419; Janicaud (G.), op. cit., 1934, p. 401-431 et Grenier (A.), dans Manuel d'archéologie gallo-romaine, 4ème partie, Les monuments des eaux, Paris, 1960, p. 417-423; Lintz (G.), Evaux gallo-romain: la galerie d'accès aux thermes, dans MSSNAC, t. 42, fasc. 2, 1985, p. 277-293 (bibliographie).

^{17.} Barailon (J.-F.), dans Recherches sur les peuples Camboviciences..., Paris, 1806, p. 32-34 et 48-51; Barailon (D.), dans Notice sur les eaux thermales d'Evaux, Guéret, 1813.

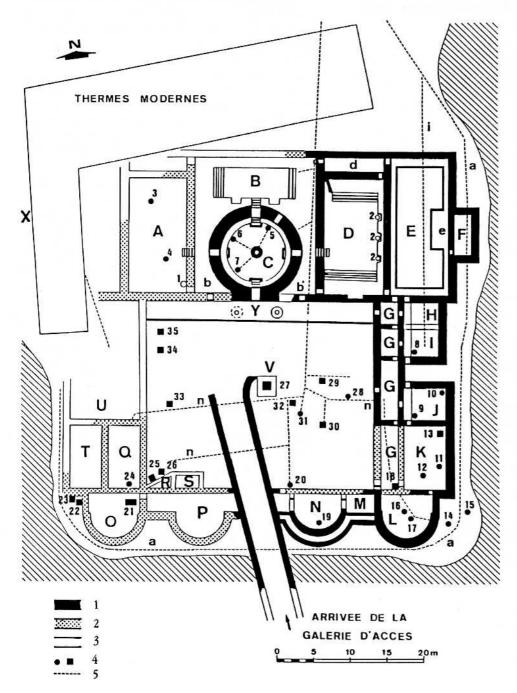
^{18.} Bonnafoux (J.-F.), Thermes d'Evaux, dans MSSNAC, t. 1, 1er bulletin, 1843, p. 108; Thermes d'Evaux, dans MSSNAC, t. 1, 4ème bulletin, 1844, p. 238; Archéologie. Annuaire de la Creuse, 1850; Archéologie de la Creuse, dans Le Conciliateur, 10 juin 1852, 1852; Coudent De Lavillatte (J.), Les bains d'Evaux, dans MSSNAC, t. 1, 5ème bulletin, 1847, p. 151-196; Delalande (M.), Mémoire sur les thermes d'Evaux, dans Abeille de la Creuse, 23 décembre 1838; Mémoire sur les thermes romains d'Evaux, département de la Creuse, dans Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest, 1838, p. 145.

^{19.} Bonnafoux (J.-F.), Archéologie de la Creuse, dans Le Conciliateur, 10 juin 1852; Bosvieux (A.), Bains d'Evaux, dans Le Conciliateur, 4 août 1853 et 8 mars 1855; Bains romains d'Evaux, dans BSHAL, t. V, 1854, p. 255-261; Filioux (A.), Tuile antéfixe ornée des thermes d'Evaux, dans MSSNAC, t. III, 1er bulletin, 1858, p. 29-30; Gautier (A.), Les thermes d'Evaux, dans Le Conciliateur, 1er décembre 1853.

^{20 .} Janicaud (G.), op. cit., 1934, p. 418-425.

donnait accès à un bassin circulaire de 7,80 m de diamètre alimenté par trois puits donnant de l'eau très chaude qui venait, par trois conduits, jaillir au centre, sous la base d'une colonne en marbre gris servant de piédestal à une statue de marbre blanc (disparue depuis). Des statuettes en calcaire ornaient les parois. Cette salle, la plus luxueuse des thermes, était voûtée en coupole ornée d'une mosaïque. Le fond du bassin, les parois, les escaliers et le sol étaient revêtus de plaques de marbre blanc (fig. 37, C).

Cette piscine communiquait directement avec un autre bassin rectangulaire situé au nord, dans une vaste salle (fig. 37, B) et, par cette dernière, avec les bassins situés à l'est et à l'ouest. Le plan du Dr Janicaud montre deux grands bassins rectangulaires à l'est (fig. 37, D) et un seul à l'ouest (celui découvert en 1832 : fig. 37, A). La symétrie du bâtiment incite à placer un autre bassin du même type sous l'aile nord de l'établissement thermal actuel (le pendant du bassin E). Ces bassins, qui mesuraient jusqu'à 17 m de long,



Plan des thermes d'Evaux-les-Bains (G. Lintz d'après G. Janicaud).

- 1 : Murs en élévation. 2 : Fondations.
- 3 : Murs supposés.

7 m de large et 2,20 m de profondeur, étaient revêtus de plaques de calcaire et les escaliers de plaques de marbre. Une mosaïque ornait le départ de la voûte en berceau de la salle D situé à 3 m de hauteur. Les bassins des thermes modernes gardent le plan des piscines antiques B, C et D.

Les salles situées à l'est de la cour, et probablement celles situées à l'ouest, abritaient des baignoires qualifiées d'individuelles. Peut-être faut-il y voir des baignoires ou bassins destinés à soigner différentes maladies en fonction des propriétés curatives spécifiques de l'eau de chacun des puits.

Les salles à absides du sud, à l'endroit où jaillissent des sources très chaudes, seraient des étuves destinées aux bains de vapeur. Le grand puits carré, inscrit dans un petit bassin de même forme, au centre de la cour et au point d'arrivée de la galerie d'accès, pouvait avoir une fonction religieuse (fig. 37, V).

Les monnaies recueillies dans la fouille des thermes couvrent la période du début de notre ère jusque vers 400. Albert Grenier ne pense pas que les bâtiments soient antérieurs au milieu du Ier siècle après J.-C. et admet même qu'ils puissent avoir été édifiés au début du IIe siècle ²¹. Ce n'est d'ailleurs pas avant le milieu du Ier siècle que furent édifiés les thermes de Néris qui, par certains côtés, ressemblent à ceux d'Evaux. Ils possèdent en effet le même système de captage des sources chaudes par une dalle de béton creusée de puits et le même schéma de bassin circulaire flanqué de deux bassins rectangulaires ²². Le soin apporté dans l'agencement des pierres de parement des murs de la galerie d'accès suggère une date assez haute. C'est probablement dans la seconde moitié du Ier siècle de notre ère qu'il faut dater la construction des thermes de la galerie.

Leur abandon s'est fait en deux temps. Vers la fin du IIIe siècle (après 260), un incendie a ravagé les thermes, suivi de peu par l'éboulement de la falaise qui a protégé les ruines de la partie est. La partie ouest a probablement été restaurée et remise en service au IVe siècle. C'est en effet à cet endroit que les monnaies du Bas-Empire furent mises au jour. Il est probable que, durant la période où ils furent en activité, soit environ deux siècles, les bâtiments subirent des modifications et des embellissements. Le plan connu n'en tient malheureusement pas compte et correspond à l'état du IIIe siècle.

La découverte, en 1983, d'un bassin ovale a permis de replacer cinq puits qui ne figurent pas sur le plan du Dr Janicaud. Ce bassin qui doit correspondre à la salle K était déjà connu ²³.

La galerie d'accès aux thermes

Au mois de juin 1971, des destructions ont eu lieu en élargissant la route d'accès à l'établissement actuel. A trois endroits (parcelles n° 29,31 et 87), des murs antiques furent écrêtés par des engins mécaniques de part et d'autre d'un mur romain déjà connu qui sert de soutènement à la cour d'une villa ²⁴. La partie visible, haute à cet endroit de 1,70 m, correspond en grande partie aux fondations.

La seconde tranche de travaux de l'avenue des thermes devait prolonger cette route jusqu'à l'avenue de Budelle en traversant les parcelles 51 et 52 en nature de prairie. Neuf tranchées d'exploration, creusées en 1972, révélèrent, sur près de 200 m, deux murs parallèles, orientés nord-sud, bordés à l'est par un fossé large de 2 m. Vers le nord, sur 80 m, une couche de tuiles surmontant un niveau d'incendie subsistait entre les deux murs distants de 6,70 m. Au-delà, vers le sud, cette couche disparaissait complètement. Les murs eux-mêmes étaient souvent détruits jusqu'à la base des fondations, mais leur emplacement, marqué par de nombreux débris de mortier, apparaissait nettement.

La galerie d'accès aux thermes, large intérieurement de 6,70 m, comprenait deux murs parallèles. Les parements internes des murs étaient bâtis en petit appareil irrégulier recouvert d'un enduit à forte proportion de brique pilée. Cet enduit adhérait encore au mur est sur 0,30 m de haut. Aucune trace de peinture n'était visible dans le secteur fouillé mais, au nord, l'enduit était revêtu, au-dessus d'une plinthe jaune, de peinture à dominante rouge avec des filets blancs, noirs ou verts.

Les parements externes étaient construits en lits de moellons réguliers de petit appareil. Le parement du mur ouest, nettement plus soigné, possédait deux rangées de moellons inclinés à la place du redan habituel. Les rangées de moellons suivaient la pente naturelle du terrain, soit en moyenne 9 cm par m (55 m sur la longueur de la galerie). A certains endroits, et au niveau de la fondation, l'épaisseur des premiers lits de moellons augmentait ou diminuait progressivement afin que les pentes des lits supérieurs soient régulières.

Un fossé profond d'environ 0,20 m bordait le mur ouest à 1 m du parement. Un autre, plus large et plus profond, longeait le mur est. Il a été bien observé dans les coupes et sa profondeur moyenne mesurait 0,50 m.

A intervalles réguliers (une centaine de mètres), la galerie s'élargissait pour former de petits édicules dont la largeur n'excèdait pas 3 m. L'avancée mesurait 0,85 m. A ces endroits, la largeur approchait 8,40 m. La fonction de

^{21 .} Grenier (A.), op. cit., p. 423.

^{22.} Desnoyers (M.), Néris-les-Bains (Allier), ville thermale gallo-romaine, dans Revue Archéologique du Centre, t. 21, 1982, p. 145-168.

^{23 .} Bonnard (L.), Percepied (Dr), op. cit., nº 22, p. 415, fig. 1.

^{24.} Lagate (Dr), Mur gallo-romain d'Evaux, dans MSSNAC, t. XXXV, fasc. 1, 1983, p. XXIV.

ces édicules n'est pas définie. Peut-être les murs transversaux atténuaient-ils l'appel d'air que devait provoquer la déclivité de la galerie. Ces édicules auraient alors pu rompre la monotonie de ces 600 m de murs. A la limite des parcelles 51 et 52, l'édicule correspondait à un changement de direction de la galerie. A cet endroit, quelques traces de sol bétonné subsistaient. Le roc nivelé constituait le sol de circulation de la galerie. En finissant de brûler sur le sol, la charpente en a rubéfié certaines parties. A deux endroits, la présence du béton a été enregistrée. Peut-être pour combler certaines irrégularités de la roche ou renforcer un sol meuble ou friable.

D'autres éléments structuraux sont plus hypothétiques. Les pierres d'angle découvertes dans l'éboulis du côté est suggèrent la présence d'ouvertures de ce côté. De même, les nombreuses briques trouvées mêlées à l'éboulis des murs provenaient peut-être de fenêtres nécessaires pour l'éclairage. Elles auraient alors possédé des piédroits en briques comme ceux des thermes.

L'aqueduc

Un aqueduc alimentait Evaux en eau potable ²⁵. Une branche aboutissait à la fontaine de Rentière et l'autre a été suivie jusqu'aux Petits-Creux d'où elle pouvait aisément se poursuivre vers les thermes (fig. 36).

Son origine se trouve à l'est de Reterre où il recueillait les sources de la Valazière puis, quelques kilomètres plus loin, celles du Coust. C'est là que fut découvert, en 1838, un ex-voto en or de 863 grammes ²⁶. Son tracé, guidé par les courbes de niveau, fait de nombreux détours et sa longueur est estimée à 17 km. Sur cette distance, il passe de 580 m à 460 m, soit une dénivellation totale de 120 m correspondant à une pente de 7 m par km, ce qui est considérable ²⁷.

Il était partout enterré. L'eau circulait dans un conduit en granite composé d'éléments mesurant jusqu'à 2,45 m de long. Chaque bloc était creusé. La section de l'évidement, parallélépipédique, mesurait 0,20 m de profondeur et 0,17 m de large au Puy-Sauset. A Tornage, la section devenait trapézoïdale et augmentait sensiblement (0,31 à 0,34 m de profondeur; 0,35 à 0,47 m de large à l'ouverture et 0,26 m à la base). Des dalles plates recouvraient ce conduit.

Les nécropoles

Deux nécropoles sont connues. La première, située lieudit Les Ajailloux, sur la route d'Evaux à Mainsat, par conséquent au bord de la voie d'Ahun, a livré plus d'une centaine de sépultures constituées d'urnes placées à même la terre ou de coffres funéraires en granit. Certaines de ces urnes sont actuellement au musée de Guéret. Près de là, un bâtiment comprenant quatre pièces de 2 m sur 3 pouvait être un ustrinum ²⁸. La seconde a livré, au XIXe siècle, quelques coffres funéraires en granit avec urnes en terre. Elle se trouvait à l'entrée de la ville, sur la route de Chambon ²⁹.

Les environs d'Evaux

Un trésor monétaire fut mis au jour, en 1858, dans un vase en argile, près du hameau de Roujoux ³⁰. La seule monnaie étudiée, un *antoninien* de Postume, date le dépôt de l'époque des invasions de la fin du IIIe siècle.

En 1887, une Vénus en bronze, haute de 0,123 m, fut découverte dans une infractuosité d'un banc de quartz au lieu-dit Roche-d'en-bas 31.

Une villa partiellement fouillée vers 1959 est un bâtiment d'une dizaine de salles disposées autour d'une cour carrée. Le côté sud de cette cour est constitué par une galerie longue d'une dizaine de mètres flanquée d'une pièce à chacune de ses extrémités. Cette particularité apparente cette modeste contruction au type des villae à galerie de façade ³².

Des tegulae sont signalées à 600 m au nord de Villevalleix, près de Theillet et entre les villages de Bailler-le-Franc et du Champ-du-Mont, sur un point haut, près du carrefour de deux voies ³³.

Enfin, au nord de la commune, le site de Saint-Marien, occupé à l'Age du Bronze, a aussi été occupé à l'époque gallo-romaine. Un vaste bâtiment a été reconnu, à l'extrémité de l'éperon, en limite des eaux du barrage ³⁴.

Conclusion

Le vicus d'Evaux, créé à proximité des sources thermales, paraît en premier lieu lié à ces sources. A ce rôle initial a dû s'ajouter par la suite la fonction de carrefour routier avec tous les échanges que cela peut impliquer. La création du vicus ne doit pas être antérieure au milieu du Ier siècle. D'ailleurs, le chemin nord-sud, d'origine préromaine probable, évitait l'emprise de l'agglomération antique.

^{25 .} Janicaud (G.), Mélanges archéologiques, 6ème série, Epoque gallo-romaine. L'aqueduc gallo-romain d'Evaux, dans MSSNAC, t. XXVI, fasc. 1, 1935, p. 48-49.

^{26.} Bonnafoux (J.-F.), Archéologie, dans MSSNAC, t. 1, 2ème bulletin, 1842, p. 63-64; Bost (J.-P.), Lintz (G.), Perrier (J.), Les monnaies d'or antiques du Limousin, dans BSHAL, t. CVIII, 1981, p. 8-39 (23).

^{27.} Dequaire (J.), Touraille (C.), L'aqueduc gallo-romain d'Evaux-les-Bains, dans MSSNAC, L XXXV, fasc. 3, 1965, p. 602-616.

^{28.} Janicaud (G.), Mélanges archéologiques. Période gallo-romaine, dans MSSNAC, t. XXIV, fasc. 3 et 4, 1929, p. 360-361.

^{29 .} Janicaud (G.), op. cit., 1934, p. 426.

^{30 .} Filioux (A.), dans MSSNAC, t. III, 1er bulletin, 1858, p. 33.

^{31 .} Lecler (A.), dans Dictionnaire topographique, archéologique et historique de la Creuse, Limoges, 1902, p. 244-252 ; Janicaud (G.), op. cit., 1934, p. 429-430.

^{32 .} Laborde (L.), Villa gallo-romaine d'Evaux, dans MSSNAC, t. XXXIII, fasc. 3, 1959, p. 504-507.

^{33.} Renseignement J.-M. Desbordes: La position de ce site peut correspondre à celle d'un lieu de culte.

^{34 .} Piboule (M.), op. cit., p. 265.